

La hausse des prix des feuillus a un effet positif sur les résultats d'exploitation des entreprises forestières du Jura.

Photo: Alexandra Müller

Les exploitations forestières du Jura et du Plateau en bonne santé

Les analyses du Réseau d'exploitations forestières (REF) de Suisse invitent à l'optimisme en ce qui concerne les exploitations forestières des régions du Jura et du Plateau. Ces dernières affichent en effet des résultats économiques réjouissants.

Patric Bürgi, Alexandra Müller, Bernhard Pauli et Roland Burri* | Les exploitations forestières du REF présentent en 2023 un résultat d'exploitation presque neutre en moyenne

* Auteur-e-s: Dr Patric Bürgi, collaborateur scientifique, unité Production forestière, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), Dr Alexandra Müller, collaboratrice scientifique, unité Production forestière, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), Prof. Dr Bernhard Pauli, enseignant en économie d'entreprise forestière, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), Roland Burri, conseiller en gestion d'entreprise et expert REF/BAR, ForêtSuisse.

suisse (tab. 1). Dans tous les groupes de centres de production, les résultats à l'échelle nationale n'ont guère changé par rapport à l'année précédente. Le poste Exploitation ne couvre toujours pas entièrement ses coûts, mais les exploitations réalisent des bénéfices réjouissants grâce aux Prestations de services. La Production de biens a très peu d'influence sur le résultat (tab. 1).

Résultats par zones forestières

Les exploitations forestières du Jura et du Plateau affichent un résultat d'exploitation positif en 2023 (tab. 1). Dans le Jura, le

résultat d'exploitation est essentiellement attribuable à l'excédent de recettes dans l'exploitation forestière. Il a encore augmenté par rapport à l'année précédente grâce à des recettes plus élevées pour les feuillus. Le résultat d'exploitation positif en moyenne sur le Plateau est dû à la production de biens et aux prestations, avec lesquelles les exploitations réalisent des bénéfices. L'amélioration des résultats de l'exploitation est par ailleurs réjouissante. Elle résulte principalement d'une baisse des coûts des produits secondaires, et d'une légère diminution des coûts des soins aux jeunes peuplements et de la

récolte du bois. Les exploitations des Alpes et des Préalpes affichent en moyenne un résultat d'exploitation négatif (tab. 1). Ceci est essentiellement dû à l'exploitation forestière, qui ne couvre pas les coûts. Dans ces deux zones forestières, les coûts de récolte du bois ont augmenté par rapport à l'année précédente, ce qui a creusé le déficit. Dans les Préalpes, les frais administratifs ont en outre légèrement augmenté.

Résultats par groupes de centres de production

La figure 1 présente le détail des résultats des exploitations du REF par groupes de centres de production. En moyenne suisse, la forêt exploitée présente un léger excédent de recettes. Les forêts nature et paysage ont un résultat neutre. L'exploitation des forêts de protection et des forêts de détente ne couvre toujours pas les coûts. Il existe en outre de grandes différences entre les zones forestières. Alors que les exploitations du Jura tirent un bénéfice de l'exploitation forestière, les résultats sont nettement négatifs dans les Alpes (fig. 1). Les prestations pour tiers et la production de copeaux permettent aux exploitations de toutes les zones forestières de réaliser des bénéfices parfois importants (fig. 1). Une analyse approfondie des résultats en exploitation forestière montre qu'ils sont très dispersés. La proportion des exploitations qui présentent un bénéfice pour ce poste a augmenté de 4 points par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 48%.

Structure des recettes et des coûts

La figure 2 montre la structure des recettes et des coûts des exploitations du REF en 2023. Les principales sources de revenus des exploitations forestières sont les revenus du bois et les contributions, qui représentent respectivement 30% et 20% des recettes de l'ensemble de l'exploitation. Le deuxième

échelon de production est de loin le centre de coûts le plus important, avec 33% du coût total, dont 94% sont à mettre au compte de la récolte du bois.

Potentiel en récolte du bois

Un examen approfondi des coûts de récolte du bois montre qu'ils sont très dispersés (fig. 3). On trouve dans toutes les zones forestières des exploitations présentant de faibles coûts de récolte, signe qu'il existe un potentiel de réduction des coûts.

Conclusion et perspectives

Malgré une évolution positive de certains résultats, l'exploitation forestière reste un défi économique pour les exploitations. Les possibilités d'influencer les recettes étant limitées, des approches de réduction des coûts pourraient être examinées afin d'améliorer la situation. Dans ce contexte, les coûts de récolte du bois revêtent une importance particulière. Leur effet de levier est conséquent puisqu'ils représentent 56% du coût total de l'exploitation forestière. Ils sont par ailleurs très variables selon les exploitations, ce qui indique l'existence d'un potentiel de réduction des coûts dans ce domaine.

La récolte du bois devrait avoir comme objectif principal de recourir systématiquement aux techniques modernes et de choisir le «meilleur procédé». Personnel et engins devraient donc être adaptés à cet objectif. Les coupes de bois qui se prêtent à un traitement fortement ou complètement mécanisé peuvent alors être systématiquement confiées à des entrepreneurs forestiers spécialisés (Bürgi et Pauli 2016). Recourir davantage aux entreprises d'abattage professionnelles et accroître les volumes et unités de coupe peut aussi contribuer à réduire les coûts de récolte du bois. Des ressources adaptées à la surface permettent

de diminuer les coûts fixes et de réaliser les coupes de bois frais de manière plus flexible en fonction des conditions du marché. ■

Bibliographie:

[1] P. Bürgi, B. Pauli: «Ansätze für einen Strukturwandel in der Schweizer Forstwirtschaft», 2016, *Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen*, 167 [4], pp. 192–195

Pour plus d'informations sur les résultats du REF: bit.ly/statforestiere2023

QU'EST-CE QUE LE REF?

Le «Réseau d'exploitations forestières» (REF) de la Suisse est un échantillon d'observation constitué de 160 exploitations forestières publiques du Jura, du Plateau, des Préalpes et des Alpes (Sud des Alpes compris), participant de manière volontaire. ForêtSuisse est chargée de la collecte des données du REF, sur mandat de la Confédération.

Cet échantillon a pour objectif de représenter en détail la situation économique de ces exploitations forestières et d'en déduire des conclusions pour l'ensemble du secteur. Dans sa conception actuelle, le REF fournit des indicateurs économiques pour les quatre zones forestières et pour l'ensemble de la Suisse.

A titre complémentaire, quelques cantons procèdent à leurs propres évaluations, qu'ils utilisent pour densifier l'échantillon à leur échelon.

Groupes de centres de production	Unité	Suisse			Jura		Plateau		Préalpes		Alpes	
		Année	2022	2023	Variation	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Exploitation forestière	CHF/ha	-15.8	-16.1	-0.3	46.0	54.5	-76.3	-11.9	-4.7	-33.7	-29.5	-43.6
Prestations de services	CHF/ha	15.3	13.8	-1.6	16.6	16.6	-9.2	6.0	24.2	32.5	20.0	7.7
Production de biens	CHF/ha	-1.8	-1.0	0.8	-4.1	-4.7	11.7	23.0	-13.9	-7.7	-1.0	-4.7
Ensemble de l'exploitation	CHF/ha	-2.3	-3.3	-1.0	58.5	66.4	-73.8	17.0	5.6	-8.9	-10.5	-40.5

Tab. 1 : Résultats d'exploitation du REF par groupes de centres de production, 2022-2023.

Tableau: HAFL

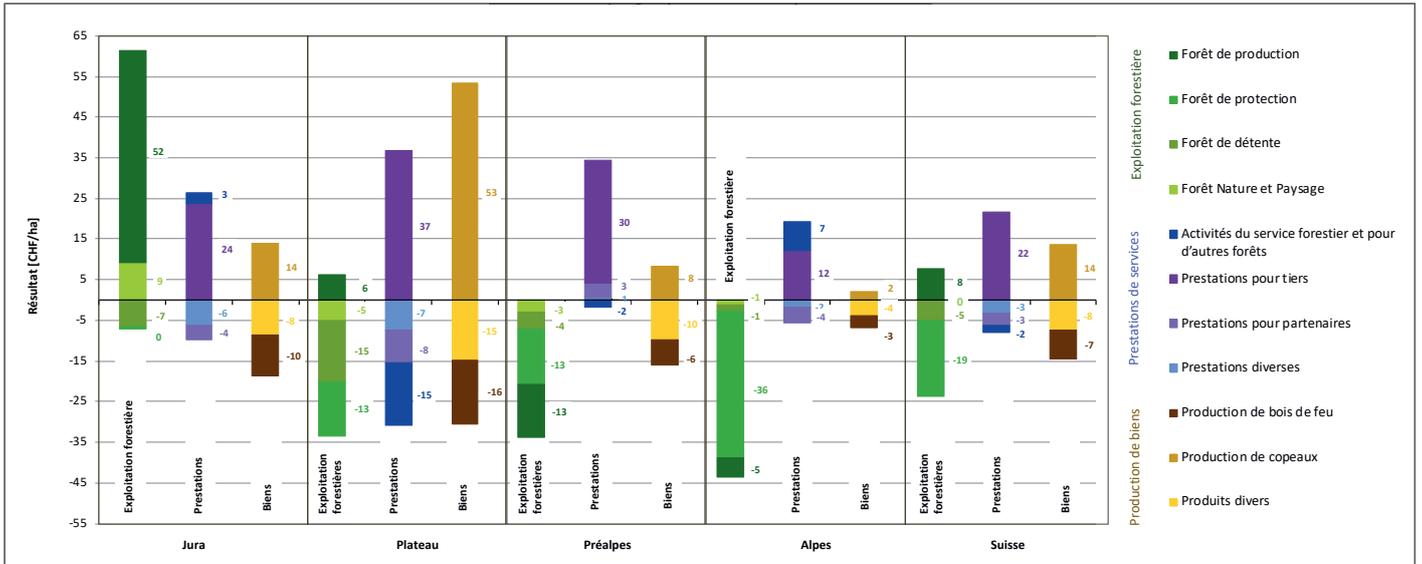


Fig. 1: Résultats du REF par groupes de centres de production en 2023.

Grafique: HAFL

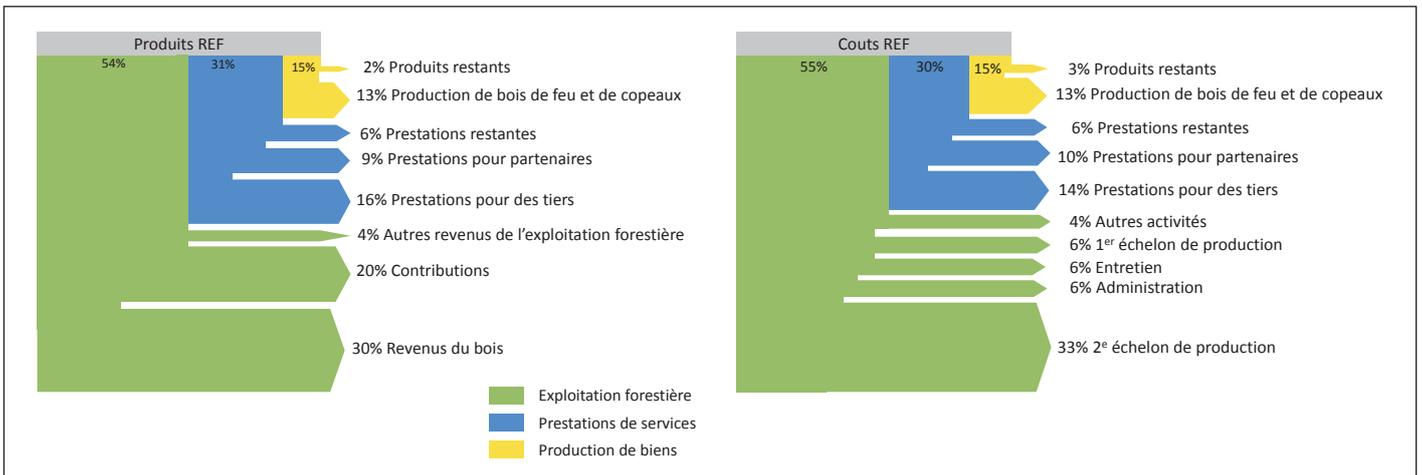


Fig. 2: Structure des recettes et des coûts du REF en 2023.

Grafique: HAFL

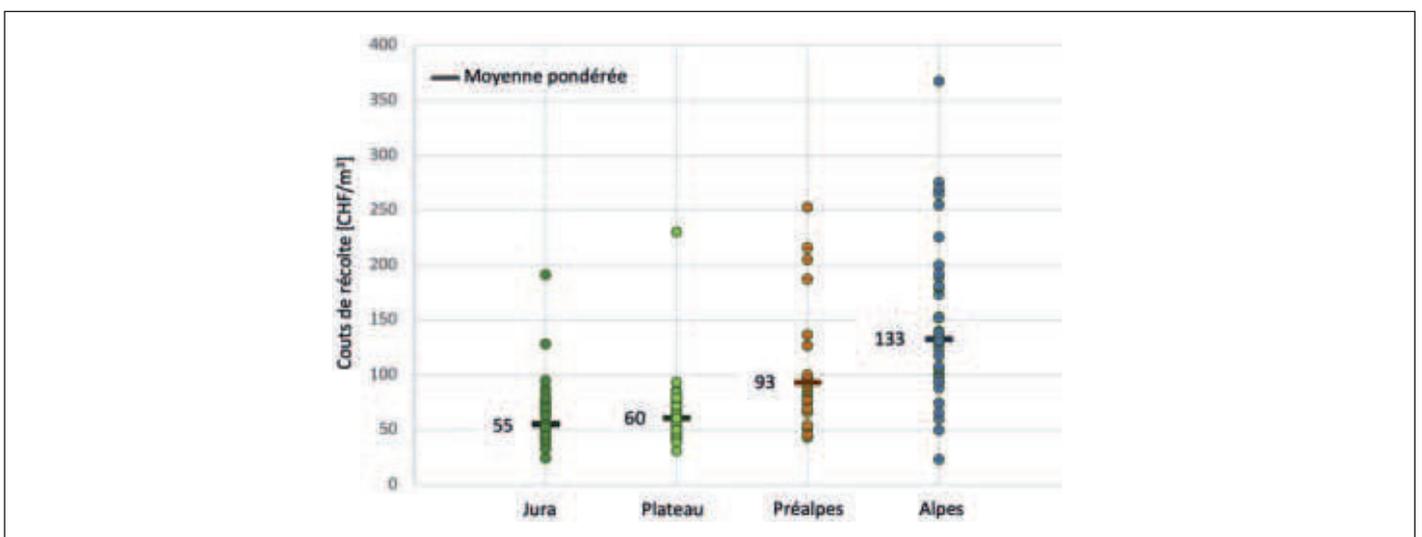


Fig. 3: Dispersion des coûts de récolte du bois dans le REF en 2023.

Grafique: HAFL